

## COMPTE-RENDU DU CDEN DE RENTREE DU VENDREDI 28/09/2018

Voici le détail des mesures prononcées par l'IA. La délégation FNEC FP FO a défendu tous les dossiers qui lui avaient été confiés.

### **----- Carte scolaire dans les écoles -----**

La situation d'austérité se fait toujours sentir dans l'Education Nationale comme ailleurs. Cela n'empêche pas l'UNSA d'aller dans le sens de l'administration, d'accompagner toutes les réformes et les décisions de l'Administration et même de donner le mode d'emploi pour travailler dans des conditions inacceptables. Quant à la FSU, elle s'est ravisée entre le CTSD et le CDEN tant mieux !

**FO a voté contre le projet global de carte scolaire.**

**La FSU après s'être abstenue au CTSD a finalement voté avec FO.**

**L'UNSA, syndicat d'accompagnement a voté pour !!!**

### Mesures annoncées de carte scolaire :

OUVERTURE	FERMETURE	LEVEE DU BLOCAGE	ATTRIBUTION DE MOYENS PROVISOIRES
<p>+1 <b><u>Le Puy-en-Velay Les Fraisses</u></b> (annulation de la fermeture)</p> <p>La collègue titulaire du poste l'an dernier reste sur son poste suite à l'ouverture. Ce fonctionnement est déjà effectif depuis le CTSD.</p>	<p>-1 <b><u>Coubon Volhac élémentaire</u></b> : (Fermeture administrative d'1 poste)</p> <p>Un poste est supprimé mais la 5<sup>ème</sup> classe reste ouverte pour l'année avec conservation des 2 collègues qui seront considérées comme des TR. En cas d'absence des uns ou des autres en cours d'année pas d'affectation de TR. « Démerdez-vous !»</p>	<p><b><u>Tence</u></b></p>	<p><b><u>RPI Saint Beauzire</u></b> : 1 PE à disposition à l'année. Si création d'une nouvelle école, l'IA s'engage à pérenniser le poste à la rentrée 2019.</p> <p><b><u>St Vincent</u></b> : Mi-temps mis à disposition à l'année et si les effectifs se confirment, le poste sera ouvert à la rentrée 2019. Fonctionnement mis en place depuis CTSD 2 jours/semaine avec RETOURNAC.</p> <p><b><u>Retournac</u></b> : Mi-temps mis à disposition à l'année. Idem ST VINCENT.</p> <p><b><u>Beauzac</u></b> : Mi-temps mis à disposition à l'année. Ce mi-temps devrait être mis en place sur les matinées.</p>

La délégation FNEC FP FO a défendu tous les dossiers qui lui ont été confiés, autant pour défendre les écoles contre des fermetures à COUBON élémentaire que pour demander des ouvertures à BEAUZAC. FO s'est trouvée confrontée à un Préfet refusant la discussion sur les situations soulevées par notre organisation. **Il a fallu imposer une suspension de séance pour arriver à nos fins et obtenir finalement l'exposition de toutes de nos revendications qui sont celles des collègues.**

**La délégation FNEC FP FO a demandé des ouvertures qui n'ont toujours pas été satisfaites dans les écoles suivantes :** Vergongheon maternelle, Frugères les Mines, Le Brignon, Bas-en-Basset élémentaire, Monistrol Albert Jacquard, St Geneys près St Paulien, St Christophe sur Dolaizon, Le Puy Val Vert, St Martin de Fugères.

**C'est pourquoi FO a voté contre le projet global de carte scolaire de l'IA !**

**FO a regretté que ce soient les personnels qui paient les postes provisoires attribués au travers des refus de travail à temps partiel sur autorisation qui permettent de libérer des collègues qui auraient été nommés sur les compléments correspondants.**

**FO a demandé l'attribution de vrais postes à hauteur des besoins du département.**

La délégation FNEC FP FO est intervenue également sur le cas de Brioude pour dénoncer notamment la perte sèche de quelques 120 élèves depuis le début des opérations de regroupement des écoles le plus souvent au profit du privé.

**-----Indemnité Représentative de Logement des instituteurs-----**

**A la demande de FO, Le Préfet s'est engagé à étudier la possibilité d'augmenter la quotité de 25% de la dotation globale 2018 attribuée en plus aux instituteurs ayant des charges de famille. En 2017, 4 instituteurs auraient été concernés. A voir en 2018 ! FO a voté contre le calcul actuel fixant une indemnité trop faible par rapport aux loyers pratiqués.**

**-----Désignation des DDEN-----**

**FO a voté pour la liste proposée des camarades retraités y figurant.**

**-----Exercice de confinement dans les établissements scolaires-----**

**Un exercice aura lieu dans tous les établissements scolaires de France le même jour à la même heure d'ici Toussaint avec implication des forces de l'ordre, des pompiers et des municipalités. L'utilisation du téléphone des établissements ne suffisant pas, l'Administration envisage de demander leur n° de téléphone portable aux directeurs. FO est intervenu pour dire que cette demande était illégale et que si obligation il y avait, c'était à l'Administration de fournir des téléphones professionnels à tous les directeurs et chefs d'établissement. Grosse colère de l'IA qui au nom du bien et de l'intérêt communs s'arrangerait avec la loi et donc ses obligations.**

**-----Carte scolaire dans les collèges -----**

Si FO se félicite de la création d'une 5° à Monistrol et du maintien d'une classe de 3° à Retournac, grâce à notre action, nous constatons au vu des documents, une hausse des effectifs en septembre dans 10 collèges, hausse sensible à Brioude et à ste-Forine.

**Allègre** : les classes de 5° et 3° sont toutes à 30 élèves : 10H attribuées

**Craponne** : la classe de 3° comprend aussi 30 élèves : 8H attribuées

**Brioude** : 4 classes de 5° sont à 30 sans création de classe

**Monastier** : - 8H, les trois classes de 4° ne sont plus maintenues dans toutes les matières : en EPS, Musique, Arts PL si bien qu'il ne reste que des groupes dont 2 sont très chargés à 28 en Arts PL

**Landos** : - 1 HSA et Paulhaguet : - 2 HSE qui vont faire défaut dans les heures dédiées aux projets, voyages et sorties scolaires pour les élèves.

Ce à quoi s'ajoutent les demandes de postes AED pour **Monistrol** et **Retournac**.

La FNEC FP FO revendique auprès du gouvernement la création des classes nécessaires dès que les effectifs sont chargés, il manque pour nous :

**2 classes 5° 3° pour Allègre**

**1 classe 3° pour Craponne**

**1 classe 5° pour Brioude**

**1 classe 3° pour Monistrol**

**et la dotation de toutes les Heures-matières pour les 4° du Monastier.**

L'année 2019 s'annonce faste pour les grandes entreprises avec un jackpot de **40 Milliards**, sans oublier **28 Milliards** d'exonérations SECU, aussi nos revendications sont-elles légitimes et le gouvernement doit les satisfaire.